

Webinaire du 19 février 2024

Questions / réponses

Mon Master

Est-ce que l'on peut candidater sur des masters à l'étranger ?

Mon Master ne concerne que les candidatures en M1 en France

Est-ce que l'on candidate en DU sur Mon Master ?

Non, Mon Master ne concerne que les candidatures en M1, pour des candidatures dans d'autres types de diplôme, vous devez candidater directement auprès des établissements

Est-ce que les dossiers sont modifiables ?

Vous pouvez modifier, compléter vos dossiers, valider vos dossiers jusqu'à la fin de la période de candidature (26 février au 24 mars). Cela ne sera plus possible après. Une formation n'est comptabilisée que lorsqu'elle est confirmée.

Est-ce que je dois créer un compte pour candidater ?

Oui, vous devez créer un compte pour pouvoir postuler sur Mon Master.

Je suis étranger non européen, est-ce que je peux candidater sur Mon Master ?

Tous les candidats non concernés par Etudes en France, candidatent directement sur Mon Master.

Pièces justificatives et dossier candidat

Les pièces justificatives sont elles communes à toutes les formations ?

Il y a un socle de pièces communes (Coordonnées, CV en Français, Bac, cursus post bac, Stages, Expériences professionnelles) et il y a des pièces justificatives pour chaque formation où vous candidatez. Ces pièces peuvent être demandées ou non, peuvent être obligatoires ou non (ex, lettre de motivation, lettre de recommandation, CV en anglais, certification de langue, certification informatique...).

Si une pièce est obligatoire et non déposée, vous ne pourrez confirmer votre candidature. Mais vous pouvez déposer un pdf qui explique pourquoi vous ne possédez pas cette pièce.

Les pièces doivent être déposées en pdf ou est-ce que ce sera des champs à remplir ?

Certaines pièces sont à déposer en pdf et d'autres nécessiteront de remplir des champs
Les pièces pdf sont limités à 2Mo par fichier. La lettre de motivation est sous forme de pdf

La lettre de motivation doit-elle être différente pour chaque formation candidate ?

Vous candidatez dans une formation, qui est dans un établissement, qui a des attendus et qui conduit à certains métiers... vous devez donc personnaliser vos lettres de motivations

Est-ce que je dois déposer des lettres de recommandation, qui doit les établir ?

Les lettres de recommandation peuvent être demandées par certaines formations. Vous devez prendre contact avec votre enseignant responsable pour la ou les faire établir.

Doit-on fournir un CV ?

Le dépôt d'un CV en français est obligatoire, il peut être demandé aussi de fournir un CV en anglais ou dans une autre langue suivant la formation où vous candidatez

Est-ce que je dois fournir mes notes ERASMUS si elles ne sont pas converties au modèle français ?

Vous êtes invités à fournir tous vos relevés qu'ils soient au modèle français ou autre

Que faire si j'ai perdu un relevé de notes ?

Vous devez le demander à la scolarité où vous étiez inscrit à ce moment-là.

Est-ce que l'on pourra rajouter les notes du semestre 6 après la phase de candidature ?

Non

Est-ce que je peux postuler si je n'ai pas validé mon semestre 5 ?

Oui mais vous devrez avoir validé votre licence pour vous inscrire.

Quelles notes dois-je mettre si je suis en contrôle continu ?

Vous devez mettre 999 si des notes vous sont demandées

Qu'est que ça implique de déclarer que l'on est en situation de handicap et peut-on le faire sur Mon Master ?

Vous pouvez déclarer que vous êtes en situation de handicap et vous pourrez prendre contact avec le référent handicap afin de prévoir vos aménagements. Cela n'a aucune influence sur votre classement et sur votre affectation, les commissions n'ont pas accès à cette information lors du classement des dossiers.

Est-ce que je dois déposer mes notes du bac ?

Certaines formations vont vous demander votre relevé des notes du bac.

Que doit contenir la lettre de motivation ?

La lettre de motivation doit indiquer que vous connaissez la formation où vous candidater et quels sont ses débouchés. Vous devez indiquer quel est votre projet professionnel, quels sont vos points forts et vos compétences (en rapport avec la formation), en quoi cette formation peut vous aider dans la réalisation de ce projet professionnel, quelles expériences professionnelles (contrat et stages) vous avez effectué en rapport avec cette formation...

Vous pouvez aussi expliquer votre parcours et indiquer que vous avez déjà une proposition d'alternance.

Est-ce que l'on doit indiquer nos redoublements ?

Soyez franc et honnête, toute pièce manquante et toute information frauduleuse peut vous être préjudiciable. Vous avez droit d'avoir des parcours non linéaires, vous avez le droit de redoubler et vos progrès et vos expériences ont aussi une très grande importance.

Dans certaines formations sont demandées des niveaux de langue, dois-t-on déposer une certification ?

Oui, si la pièce est demandée.

Si je suis anglophone, dois-je produire une certification si une certification est demandée pour justifier mon niveau d'anglais ?

Non, vous déposez un pdf indiquant que vous êtes anglophone.

Pouvons-nous déposer le score IAE près le 24 mars ?

Non, vous déposez un pdf indiquant la date de votre examen.

Les formations et les vœux

Comment fonctionne les vœux ?

Les vœux sont comptabilisés à la mention dans un même établissement. (Plusieurs candidatures dans des parcours d'une même mention seront comptabilisées comme un vœu)

Ils sont au nombre de 15 en formation initiale et au nombre de 15 en alternance.

Ils sont comptabilisés lorsque vous confirmez vos candidatures et non lorsque vous candidatez (Vous pouvez candidater dans 30 mentions d'un même établissement en initial mais vous ne pourrez en confirmer que 15)

Comment doit-on procéder lorsque l'on veut faire une césure ?

Vous pouvez candidater sur Mon Master en indiquant que vous voulez faire une césure et vous devrez aussi faire votre demande (pour l'Université Jean Monnet) en remplissant le formulaire disponible ici : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/regimes-specifiques/cesure.html>

Comment trouvez une formation ?

Vous pouvez faire une recherche par mots clés, par filtre ou avec la carte. Lors de la recherche par filtre vous pouvez filtrer par Mention, Parcours, Etablissement, Licence, Modalités d'enseignement, Ville en indiquant un périmètre de recherche. Vous n'avez pas à remplir tous les champs. Plus vous mettez de critère, plus vous risquez de passer à côté de la formation que vous recherchez.

Concernant l'alternance, faut-il privilégier un contrat pro ou un contrat d'apprentissage ?

Vous trouverez dans le lien suivant les caractéristiques des contrats pro et des contrats d'apprentissage : <https://alternance.emploi.gouv.fr/decouvrir-lalternance>

Chaque formation candidatable à l'Université Jean Monnet accepte les deux types de contrat. Certaines entreprises ne vous proposeront qu'un contrat pro, d'autres qu'un contrat d'apprentissage.

Est-ce que l'on peut postuler si notre licence ou notre diplôme n'est pas dans les licences conseillées ?

Vous pouvez postuler quand même, ce n'est pas bloquant.

Est-ce que l'on peut postuler avec un BUT ?

Oui vous pouvez postuler avec un BUT, la commission prendra en compte votre diplôme, vos résultats, votre motivation et votre projet professionnel pour examiner votre candidature.

Quelle est la différence entre la formation initiale et la formation continue ?

Les étudiants inscrits à Pôle Emploi ou qui ont interrompu leurs études depuis plus de 2 ans doivent contacter le Service Universitaire de Formation Continue afin de savoir s'ils relèvent de la formation continue. C'est un statut d'inscription et non des enseignements différents.

Est-ce que la date du dépôt de candidature va faire la différence ?

Non aucune différence de traitement des dossiers suivant la date de candidature, de confirmation, nous n'aurons pas accès à cette information.

Est-ce qu'il est handicapant de postuler en initial et en alternance si la formation est proposée en initial et en alternance ?

Non, vous ne serez pas handicapé si vous postulez en initial et en alternance.

Est-ce handicapant de postuler sur les différents parcours d'une même mention ?

Non, vous ne serez pas handicapé si vous postulez sur les différents parcours.

Quand une formation est co-accréditée, est-ce que je dois candidater dans un établissement ou dans tous les établissements ?

Certains parcours, regroupent le recrutement dans un seul établissement avec le M1 dans cet établissement. Certains parcours, sont proposés dans tous les établissements où la formation est co-accréditée.

Si je ne suis pris nulle part, est ce que je peux recandidater l'année suivante ?

Oui bien sûr, vous pouvez augmenter vos compétences pédagogiques, vos expériences professionnelles pendant ce temps.

Combien de vœux peut-on effectuer ?

Vous pourrez formuler au maximum 15 vœux à des masters hors alternance et 15 vœux supplémentaires à des masters en alternance.

Le décompte de ces vœux se fera par mention de master au sein d'un établissement donné. Par conséquent, le fait de déposer une candidature dans plusieurs parcours proposés au sein d'une même mention de master ne comptera que pour un seul vœu.

Où doit-on candidater au magistère ?

La candidature s'effectue sur eCandidat (<https://candidatures2.univ-st-etienne.fr/ecandidat/#%21accueilView>) mais vous ne serez accepté que si vous êtes pris dans un master en droit à l'UJM.

MEEF 1^{er} degré Professorat des écoles Lyon et Saint-Etienne

Combien de vœux sont utilisés lorsque l'on postule en MEEF 1^{er} degré à Lyon et à Saint-Etienne ?

Le recrutement étant commun et inter établissement sur cette mention, si vous postulez dans les 4 établissements, un seul vœu sera comptabilisé

Est-ce qu'il peut avoir un examen d'entrée dans un établissement et pas dans un autre, est-ce que les critères sont communs aux 4 établissements ?

Les critères sont les mêmes pour les 4 établissements.

Est-ce que les masters MEEF second degré sont concernés par ce portail inter établissements ?

Non, vous devrez candidater dans chaque établissement.

Est-ce que l'on a la possibilité d'indiquer que l'on a une préférence pour un établissement ?

Non vous ne pouvez pas l'indiquer et la commission n'aura pas accès à ou aux établissements où vous avez candidaté. Si vous avez candidaté dans les 4 et que vous êtes classés sur les 4, vous n'aurez qu'à choisir celui que vous voulez. Si vous êtes retenu dans un établissement, vous êtes retenus sur tous les autres où vous avez candidaté. Vous ne pouvez être refusé sur un et pris sur un autre.

Est-ce que la commission classe les candidats de Saint-Etienne et de Lyon différemment, comment est composé la commission ?

Les candidats sont classés de la même façon quel que soit leurs vœux. La commission est constituée de membres de tous les établissements (Lyonnais et stéphanois).

Phase d'étude des dossiers

Comment sont classés les dossiers ?

Les dossiers sont classés à partir des éléments que vous avez fournis (notes, diplômes, stages, expérience professionnelle, lettre de motivation...) en corrélation avec les attendus et les critères d'examen des vœux de la formation où vous candidatez. Les méthodes de classement sont propres à chaque commission.

Si l'établissement propose un entretien quand a-t-il lieu ?

Il a lieu pendant la phase d'étude des dossiers (2 avril au 28 mai).

L'entretien peut être indiqué pour une formation, mais votre convocation ou non ne préjuge en rien de votre acceptation ou de votre refus.

Si une formation qui nous intéresse demande un entretien pour candidater après les dates de candidature, est-ce que si on est refusé on a une solution pour accepter une autre formation ?

L'entretien a lieu pendant la phase d'étude des dossiers, vous aurez donc votre réponse en même temps que les autres réponses. Lors de la phase de candidature, vous devez candidater dans toutes

les formations où vous désirez vous inscrire et non attendre une réponse à un éventuel entretien pour candidater sur une autre formation.

Que ce passe-t-il si je ne suis pas disponible pour un entretien ?

Vous pourrez prendre contact avec la commission lorsque celle-ci vous contactera pour cet entretien.

Est-ce que les commissions ont accès à tous nos vœux ou seulement au vœu concerné par la commission ?

Les commissions n'ont pas accès à vos vœux et n'ont pas le droit de vous demander si vous avez fait d'autres vœux ailleurs et si vous en préférez un par rapport à un autre.

Est-on prioritaire sur l'Académie de Lyon ?

Non, pas de sectorisation.

Phase de réponses

Comment fonctionne les listes d'attente s'il y a beaucoup de candidature ?

Les listes d'attentes sont automatiques, vous remontez d'une place lorsqu'une place se libère (Même fonctionnement que PARCOURSUP). En résumé, ne pas paniqué et être patient.

Comment fonctionne la phase de proposition des vœux ?

Même principe que parcoursup pour la formation initiale et pour la formation continue, vous aurez des propositions où vous serez refusé, des propositions où vous serez sur liste d'attente et des propositions où vous serez accepté. Lorsque vous avez en même temps des propositions où vous êtes accepté, vous ne devrez en garder qu'une dans un temps limité

Parallèlement si vous avez des propositions en alternance, vous n'aurez que deux types de proposition (Proposition ou Refus) mais vous pouvez garder plusieurs acceptations tant que vous n'avez pas déposé votre contrat d'alternance ou votre certificat d'engagement. Les contrats et promesses d'alternance doivent être déposées le plus tôt possible car le principe du premier arrivé, premier servi est appliqué.

Votre contrat devra être validé par la commission pour que vous ayez la proposition d'admission. Vous devez donc trouver votre alternance le plus tôt possible.

Vous pouvez garder des acceptations en alternance parallèlement à une acceptation en initial.

Quels sont les délais de réponse aux propositions des établissements ?

- le 7 juin, à 23 h 59 (heure de Paris), pour une proposition reçue entre le 4 avril et le 6 juin 2024
- à 23 h 59 (heure de Paris), le lendemain du jour auquel une proposition est faite, lorsque cette dernière intervient entre le 7 et le 23 juin 2024 inclus.

Les délais de réponses sont-ils basés sur le fuseau horaire de la France ?

Oui.

Est-ce que je peux dire oui à deux propositions ?

Non, vous ne pouvez accepter qu'une seule proposition lorsque vous avez plusieurs propositions positives mais vous pouvez aussi conserver des vœux en attente.

En cas de non validation de la licence, faut-il se désinscrire de Mon Master ?

Oui, vous libérerez une place pour une personne en liste d'attente.

Faut-il se désinscrire de Mon Master si je suis pris sur une formation hors Mon Master ?

Oui, vous libérerez une place pour une personne en liste d'attente.

Si je n'ai que des refus, comment cela se passe, est-ce que je peux avoir des propositions loin de chez moi ?

Vous aurez une phase complémentaire, où vous pourrez postuler dans les formations où des places sont disponibles du 25 juin au 31 juillet.

Vous aurez ensuite une procédure de saisine du recteur (les modalités ne sont pas encore fixées) à partir de Mon Master. Normalement vous aurez au moins une proposition dans votre établissement d'origine mais cela dépend aussi des places encore disponibles.

Phase complémentaire

Quelles sont les conditions pour candidater en phase complémentaire ?

Ne concerne que les candidats qui n'ont pas accepté définitivement une proposition en phase principale et que ceux qui n'ont pas candidaté en phase principale.

Il est impossible de recandidater à une formation où vous avez candidaté en phase principale à moins que vous ayez été refusé pour le motif de dossier incomplet ou invalide (une pièce déposée n'était pas conforme).

Autres questions

J'ai d'autres questions

Vous pouvez nous contacter pour vos questions de fonctionnement et de candidatures à monmasterujm@univ-st-etienne.fr

Pour vos questions pédagogiques, vous pouvez contacter les responsables de formations indiqués sur Mon Master

Cap Avenir a pour vocation d'accompagner les étudiants dans le cadre de l'orientation, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. Vous avez peut-être des questions concernant votre candidature sur la plateforme Mon Master.gouv.fr comme par exemple : identifier votre projet, cibler les masters en adéquation avec votre projet, rédiger une lettre de motivation.

Vous pouvez ainsi prendre contact avec une conseillère à Cap Avenir :

Par téléphone : 04 77 42 17 16

Par mail : capavenir@univ-st-etienne.fr

ou en prenant rdv via la plateforme Jobteaser Career Center. (<https://univ-st-etienne.jobteaser.com/>)